

Assemblée de quartier Grande Ile-Finkwiller – 02/12/2021

Habitants et habitantes présents (30 personnes) :

- Jacqueline G. ;
- Brigitte F.
- Georges F.
- Danielle M.
- Catherine G.
- Bernard P.
- Brigitte P.
- Martine J.
- Daniel M.
- Julien S.
- Nadine N.
- Alexis L.
- Jean-Dominique W.
- Shehrazad G.
- Eliane M.
- Fanny V.
- Edith L.
- Quentin D.
- Léa M.
- François K.
- Sandra L.
- André R.
- Jean-Luc D.
- Jérôme B.
- Monique M.
- Pierre H.
- Dany H.
- Michel S.
- Franceline S.
- Pierre S.

Personnel de la collectivité présent :

- Salem Drici, élu référent du quartier Grande Ile-Finkwiller
- Franck Cimbaro, directeur de territoire Tribunal Contades/Grande Ile-Finkwiller/Gare-Halles
- Léa Le Thomas, chargée d'animation de la participation citoyenne
- Tanja Hannemann, chargée de mission de quartier Tribunal Contades et Grande Ile-Finkwiller
- Sylvie Barret, correspondante de quartier Grande Ile-Finkwiller et Gare

L'ordre du jour suivant était prévu :

- Présentation de la démarche des assemblées de quartier et des ateliers de quartier citoyens
- Présentation du format des stands
- Informations sur quelques projets de la collectivité par M. Drici
- Temps des stands
- Débriefing sur ce temps des stands et suites de l'assemblée de quartier
- Organisation interne de l'assemblée de quartier (fonctionnement, fréquence des réunions...)
- Présentation du rôle du comité de suivi

Présentation de la démarche des assemblées de quartier et des ateliers de quartier citoyens

La chargée d'animation de la participation citoyenne rappelle que cette démarche des assemblées de quartier a été créée au printemps-été 2021, elle remplace les anciens conseils de quartier. C'est une instance participative en plénière qui permet aux habitants de discuter de leurs envies pour leur quartier, des problématiques qu'ils rencontrent. Ils peuvent y proposer des projets, les ateliers de quartier citoyens et les développer entre habitants avec son aide. Elle se charge de faire le relais entre les habitants de l'assemblée de quartier et les services de la collectivité (espaces verts, voirie...). Elle peut également leur faire remonter leurs questions. Le format des assemblées de quartier donne la possibilité aux habitants de rencontrer les services, s'ils le souhaitent, pour avoir des informations sur des projets de la collectivité ou pour les rencontrer dans le cadre de leurs ateliers de quartier citoyens.

Salem Drici, l' élu référent du quartier Grande Ile-Finkwiller explique qu'il est tout à fait possible de le rencontrer lors de ses permanences. Si les habitants le souhaitent, il peut être invité aux prochaines assemblées de quartier. Il explique également son rôle de lien avec les autres élus thématiques avec lesquels il sera aussi possible d'avoir des temps de rencontre sur des sujets ou des projets en particulier.

Concernant les ateliers de quartier citoyens, le critère de recevabilité indique, de façon idéale, que 5 personnes physiques soient porteuses du projet, dont au moins 1 vit dans le quartier. Ces projets peuvent concerner des sujets variés : la végétalisation d'un espace dans le quartier, le sujet de la mobilité, la mise en place d'une boîte à livres dans le quartier...

Il est rappelé que l'assemblée de quartier a un budget de fonctionnement de 3 000€/an, ce qui permet aux habitants d'acheter du matériel, de faire des impressions de flyers et d'affiches de communication, d'acheter de la nourriture et des boissons pour des moments conviviaux entre eux lors de leurs réunions. Il est aussi rappelé que toute dépense doit d'abord être votée en assemblée de quartier.

La chargée d'animation de la participation citoyenne explique son rôle dans le dispositif : elle est le relais entre les habitants et les services de la collectivité, elle peut aider dans la réservation de salles pour les réunions de l'assemblée, elle peut organiser des rencontres entre les habitants et les services et/ou élus.

Il est également rappelé que la volonté avec ce format est de permettre aux habitants de devenir autonomes au fur et à mesure afin qu'ils organisent les prochaines réunions de leur assemblée de

quartier, qu'ils réalisent la communication pour inviter les habitants à rejoindre leur assemblée et leurs ateliers de quartier citoyens, etc.

Informations sur quelques projets de la collectivité par l'élu référent

- Réflexion sur l'usage des places publiques
- Ring vélo (concertation en 2022)
- Occupation du domaine public (terrasses) : Salem Drici propose qu'une personne de l'assemblée de quartier participe aux travaux de la commission
- Vie nocturne
- Rues du Fil et de l'Écrevisse
- Enquête sur l'évolution de Strasbourg Capitale de Noël : le questionnaire est en ligne jusqu'au 4 janvier sur la plateforme de participation citoyenne (<https://participer.strasbourg.eu/>)
- Strasbourg, ça pousse
- Plan Canopée
- Abords de l'école Finkwiller

Remarques des habitantes et habitants

Une habitante demande des informations concernant l'enregistrement de la dernière réunion de l'assemblée de quartier du 14 octobre. La direction de territoire indique qu'elle avait demandé par oral l'accord des habitants afin de pouvoir enregistrer la réunion par audio pour écrire le compte-rendu. Elle avait également proposé de le publier en ligne, ce qui n'a pas été fait pour des raisons de protection des données personnelles.

Occupation du domaine public par les stops piétons/chevalets : présence illégale et encore plus dangereuse pendant le marché de Noël.

La rénovation des places du Temple Neuf, du Marché Neuf et des Étudiants est attendue depuis 20 ans.

Il faudrait revenir aux terrasses d'avant la Covid, il faudrait une commission paritaire riverains/institutionnels pour qu'elle soit vraiment participative/légitime.

Les nuisances des terrasses ont été évoquées à plusieurs reprises. Il a été évoqué les terrasses qui ferment à 1h30 du matin et le cas d'une terrasse qui ferme à 4h du matin. Comment expliquer l'ouverture tardive du Troquet des Kneckes qui ferme à 1H30 dans la Grand Rue ?

Il y a des nuisances liées à la présence de nombreux logements Airbnb.

Des habitants constatent qu'il y a un problème de représentativité au sein de la commission des terrasses.

Une habitante rappelle qu'il y a un atelier de quartier citoyen en cours : réfléchir à la nouvelle réglementation en faisant au préalable une étude sur la situation actuelle.

L'intitulé de l'atelier de projet est : "Partage de l'espace public entre les différents usagers et les établissements recevant du public" (porteuse du projet : Shehrazad G.).

Réponse de l'élu référent : les nuisances sont réelles, le dispositif de la commission est perfectible, il y a eu des verbalisations pendant l'été. Possibilité de rencontrer Pierre Ozenne, adjoint thématique en charge des espaces publics partagés, foire et marchés, voiries.

Il y a eu une discussion sur les modalités de communication et d'information sur la réunion de ce soir. La moitié des personnes présentes sont venues pour la première fois, informées notamment grâce au boîitage. Il y a des améliorations à apporter quant à la communication. Proposition d'avoir un travail commun concernant l'amélioration de la communication des ateliers et des assemblées de quartier.

La ligne verte est glissante par temps de pluie.

Les zones de rencontre ne fonctionnent pas (livraisons, stop piétons). La zone piétonne temporaire nuit à la qualité de vie des familles qui ont besoin de se déplacer en voiture ; il faudrait revenir à une situation plus apaisée.

Question sur le devenir des terrains à Finkwiller qui appartiennent aux Hôpitaux Universitaires de Strasbourg (HUS).

Problème de fonctionnement du quai de livraison quai des Pêcheurs : remarque qui a été transmise à la direction de territoire Conseil des XV-Bourse-Esplanade-Krutenau.

Nuisances sonores engendrées par les vélos de livraison ULS dans la rue de l'Arc-en-Ciel.

Problème Airbnb et dérogations pour les commerçants accordées dans la délibération de l'Eurométropole ?

Problème de non-respect des règles et du code de la route, problème de circulation piétonne rue du Vieux marché aux poissons.

Dans la rue d'Austerlitz, l'interdiction aux vélos n'est pas respectée par les cyclistes.

Problème vis-à-vis de la végétalisation/des terrasses rue de la Division Leclerc.

Problème du Ring vélo sur le quai de Paris : une bande cyclable a été installée récemment sur le trottoir. Cette suppression du trottoir met les piétons en difficulté.

D'autres sujets ont été abordés rapidement comme le public en errance, le respect des cyclistes (vitesse, éclairage...), la prévention vis-à-vis de la petite délinquance.

Présentation du projet de Pierre Schweitzer : souhait de faire un bilan sur la nouvelle réglementation relative aux livraisons et éventuellement sur la zone de rencontre.

Présentation du format des stands

La deuxième partie de la réunion se déroule sous un format de stands où les habitants peuvent aller discuter avec les groupes d'habitants qui proposent des projets. Des panneaux sont disponibles dans la salle où les habitants peuvent aussi s'inspirer des idées de projets qui ont été proposés depuis la première assemblée de quartier de juin et noter leurs noms et prénoms s'ils sont intéressés pour travailler dessus. Ceux qui ont des nouvelles idées de projets ont également pu en proposer. L'idée était de constituer d'autres ateliers de quartier citoyens.

Il est rappelé que la communication est très importante dans le cadre des assemblées de quartier. Une communication large a été réalisée pour cette réunion pour laquelle 13 000 flyers ont été mis dans les boîtes aux lettres sur l'ensemble du quartier. Des affiches ont également été mises dans les commerces et établissements recevant du public et la communication a été faite sur les différentes plateformes numériques de la ville (page Facebook de la Mission de la participation citoyenne, le site de la ville et de l'Eurométropole de Strasbourg, la plateforme de la participation citoyenne).

Un panneau est également mis à disposition pour que les habitants puissent proposer leurs idées de communication à mettre en œuvre pour les prochaines réunions. L'équipe de la direction de territoire était présente également pour donner des explications concernant plusieurs consultations et concertations qu'elle a menées : l'enquête sur les usages des places publiques de la Grande Ile pour laquelle les habitants pouvaient laisser leurs coordonnées afin d'être recontactés pour connaître l'état d'avancement du changement d'usages de ces places et d'y être associés ; le bilan de l'expérimentation de la piétonisation sur le secteur des rues des Juifs et des Frères. Les habitants ont eu la possibilité de s'inscrire aux groupes opérationnels proposés par la direction de territoire.

Informations ci-dessous provenant des post-it qu'ont laissé les habitants sur les différents panneaux mis à disposition.

Panneau « Les projets qui m'intéressent » : idées de projets proposées depuis juin avec le contact des personnes intéressées

- Devenir des places au centre-ville : adaptation aux enfants/Espaces de jeux pour enfants du centre-ville – Edith L.
- Nuisances sonores – Edith L., Pierre S., Michel S.

- Zone de rencontre de la Grande Ile et bilan de la zone à circulation restreinte (ZCR) instaurée sur la Grande Ile depuis septembre 2018 – contact du porteur de projet : Pierre Schweitzer, pierre.schweitzer@laposte.net
- Pistes cyclables, zones de rencontre – Edith L.

Deux questions/remarques ont également été notées sur les panneaux :

- Une association offre la possibilité de déposer les déchets végétaux en bac à compost. Cela nécessite d'adhérer (25€/an). Je le paye de bon cœur et en ai les moyens. Mais c'est une barrière à l'entrée d'un service écologique (et qui a divisé par 5 ou 6 le volume de mes poubelles). Serait-il possible d'organiser cela de façon plus volontaire par la ville ?
- L'équipe municipale s'est engagée durant la campagne à loger les personnes à la rue. L'action est en cours et je la salue. Le centre-ville reste le lieu de vie de beaucoup de personnes à la rue. Ça reste un scandale et une injustice quotidiennes. Je n'ai pas eu le temps de me renseigner précisément sur l'état des actions municipales à ce sujet mais encourage la ville à les poursuivre.

Panneau « Mes idées de projets » : les habitants pouvaient écrire des idées de nouveaux projets qu'ils souhaiteraient développer au sein de l'assemblée de quartier avec le contact des personnes ayant proposé ces idées

- Réhabilitation du quai des Pêcheurs (concerne la direction de territoire Conseil des XV-Bourse-Esplanade-Krutenau) : ce projet va être transmis à nos collègues de l'autre direction de territoire
- Marchabilité de la ville et personnes à mobilité réduite (PMR) : Pierre S.
- Usage partagé piétons/cycles et mise en place du Ring vélo : Quentin D. – duret.quentin@gmail.com
- Réflexion sur le partage de l'espace entre cyclistes et piétons – Georges F.
- Créer un atelier de quartier citoyen interquartier sur un thème identique comme sur le sujet des pistes cyclables – Edith L.

Panneau « Communication » : idées des habitants pour améliorer la communication sur les assemblées de quartier et les ateliers de quartier citoyens

- Anticiper les informations
- Informer les associations qui peuvent diffuser aux adhérents
- Affiches dans les commerces + flyers près de la caisse
- Une salle en rez-de-chaussée pouvant accueillir environ 30 personnes
- Prendre contact avec le CROUS et les établissements d'enseignement supérieur pour voir comment toucher le public étudiant
- Aller rencontrer les élèves d'école/collège/lycée

La réunion se termine vers 21h. Aucune date n'a été fixée pour la prochaine assemblée de quartier.